

Dossier sur les lacunes des transports en commun sans barrières

- Handicap & politique, novembre 2019, Agile.ch, 31 pages.

Les systèmes d'information et les distributeurs de billets des entreprises de transports devraient être accessibles aux personnes en situation de handicap. C'est loin d'être généralisé.



La Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand) impose aux entreprises de transports de rendre accessibles leurs informations aux usagers et leurs automates à billets. Ceci devait être fait en 2013. Or, six ans après ce délai, d'importantes lacunes subsistent. AGILE.CH a mené l'enquête auprès de 156 entreprises de transports. Seule une minorité d'entre elles prennent la chose au sérieux. Les autres restent les bras croisés ou ne voient pas en quoi cela les concerne.

Au sommaire de ce dossier de «Handicap & politique»

- Les résultats de l'enquête auprès des entreprises de transport
- Un entretien avec un responsable de l'Office fédéral des transports
- Quatre témoignages de voyageurs et voyageuses avec handicap
- Un commentaire et des pistes d'action collective
- L'expérience et la pratique de la Ville de Berne
- La sensibilisation, la formation et le conseil vu par Sensability
- Une comparaison avec les transports publics de pays voisins

[Le dossier](#) en format pdf